

france•tv

Point RSE

CSE central

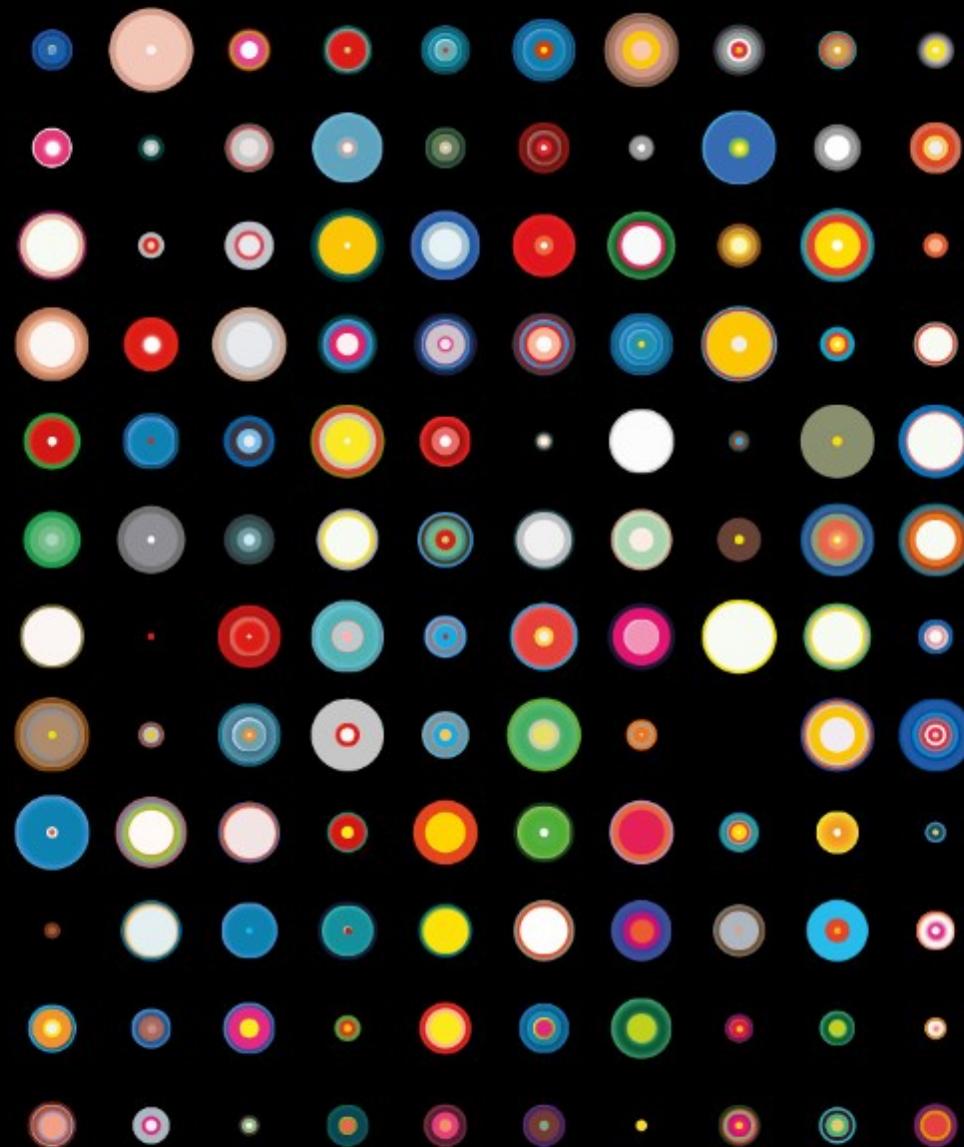
11 et 12 mars 2025



01

RSE

Bilan 2024



Retour sur quelques actions mises en œuvre en 2024

Gouvernance et réglementaire

- **Structurer la gouvernance RSE pour mobiliser l'ensemble de l'entreprise :**
 - Septembre 2024 : Désignation dans chaque périmètre de l'entreprise d'un référent RSE
 - 18 septembre 2024 : Lancement du 1^{er} COPIL RSE (trimestriel), présidé par le Secrétaire général et regroupant tous les référents RSE. Le 2^{ème} COPIL a eu lieu le 4 décembre et le prochain aura lieu le 19 mars 2025
- **Lancement des travaux de mise en conformité avec les attendus de la directive CSRD** (voir point dédié)

Mobilisation et sensibilisation des personnels

- **Salon Ecoday (23 janvier 2025)** : présenter en interne quelques actions emblématiques de FTV en matière de transition écologique (écoproduction, relais de la flamme, mode éco sur france.tv, JT météo climat...)
- **Mobilité durable** : augmentation du forfait vélo à 560€ vs 510 € et de la prise en charge de l'abonnement transports en commun (60% vs 55%); déploiement de locaux vélos sur les nouveaux bâtiments en fonction de la faisabilité ; réduction des véhicules thermiques (v. infra)
- **Tri sélectif** : dans le cadre de Campus, suppression des poubelles individuelles et mise en place de zones de tri sélectif
- **Formations** : 1332 formations particulières sous l'égide de l'Université France.tv en 2024 sur l'ensemble du groupe
 - Formations existantes : e-learning généralistes (appréhender la transition écologique, éco-gestes, achats responsables, finance et RSE) + formations adaptées à certains métiers (parcours écoprod, numérique responsable, traitement de l'information sur le climat, adaptation des contenus aux enjeux du changement climatique, éducation aux médias,...)
 - Création 2024 : MOOC « Imagine 2050 »

Retour sur quelques actions mises en œuvre en 2024

Quelques actions sectorielles

Programmes

- JOP de Paris = Jeux les plus paritaires de l'histoire + couverture intégrale des Jeux paralympiques
- Des fictions marquantes en lien avec la problématique du handicap: Droit de regard, Danse ta vie...
- 49,2% d'expertes en plateau
- 1 prime tous les lundi soir (France 5) consacré à l'environnement
- 1 clause RSE dans l'accord sur la production audiovisuelle
- Label Ecoprod 2 étoiles pour Un si grand soleil, label Ecoprod pour Tom et Lola, Le jeu des 1000 euros, SLAM

Information

- 2 jours de formation environnement/climat proposés à tous les journalistes de la rédaction nationale
- Allongement du JT météo climat (programme innovant permettant de replacer la météo dans le contexte, plus large, du changement climatique)

RH

- 99/100 à l'index d'égalité professionnelle
- 8,56% de collaborateurs en situation de handicap (639 personnes), bien au-delà de l'obligation légale de 6%

Retour sur quelques actions mises en œuvre en 2024

Quelques actions sectorielles

Numérique et tech

- Mode éco sur France.tv (moins énergivore – recommandé en cas de visionnage sur smartphone ou tablette);
- Pas d'autoplay systématique sur France.tv (l'autoplay est le lancement automatique de vidéos, sans que l'utilisateur n'ait cliqué dessus pour les visionner);
- Un nettoyage régulier du catalogue de la plateforme pour limiter l'empreinte carbone liée au volume de programmes disponibles (ex: suppression des programmes d'info « chaude » au bout d'un laps de temps...)
- Une innovation technologique : le relais de la flamme olympique a pu être capté grâce à une transmission des signaux en 5G mobile relayée par satellite et réalisée directement dans un cloud. Des moyens classiques n'étaient pas envisageables (coût et logistique). Ce dispositif a permis d'économiser 600 tCO₂e soit l'équivalent de 300 vols aller/retour Paris-New York
- Externalisation de nos data centers et démarche dite « move to cloud » de basculement de nos logiciels et applications sur un cloud = des démarches à la fois économiques et écologiques
- Taux de réemploi des PC fixes à 86% sur les sites parisiens (82% hors sites parisiens), des PC portables de 64% au siège (79% hors sites parisiens), des imprimantes de 100%

Achats hors programmes

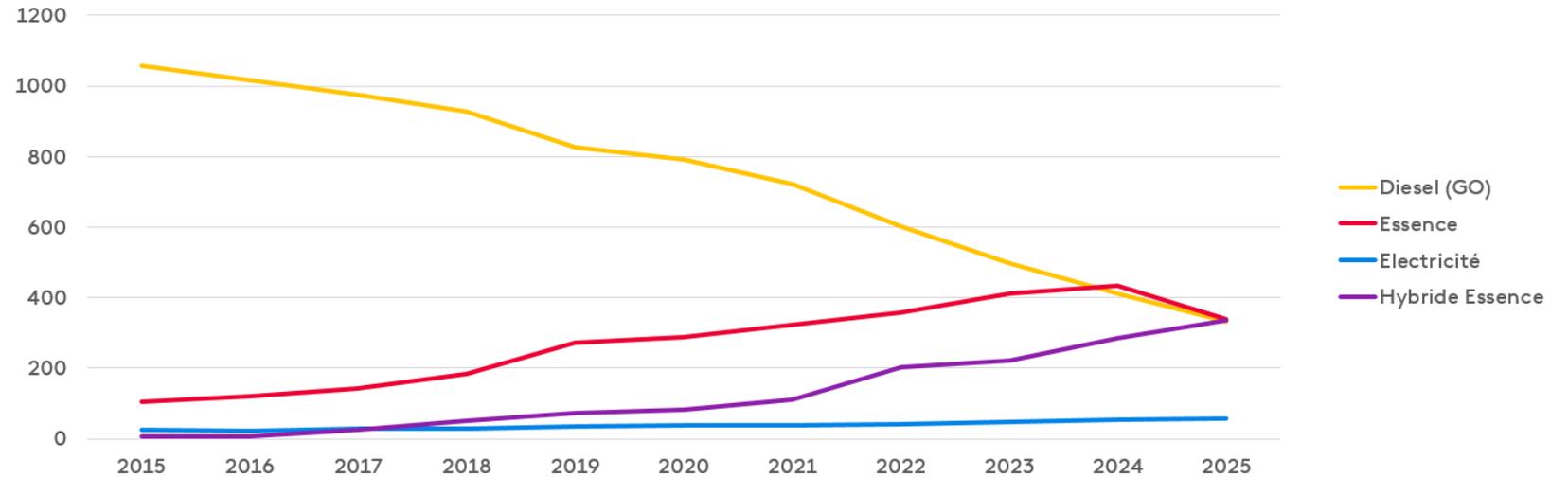
- Signature de la charte Relations fournisseurs et achats responsables
- 85% des marchés passés en 2024 comportent un critère RSE
- 1,27 M€ d'achats inclusifs (effectués auprès de SIAE, d'entreprises de travail protégé/adapté)

Retour sur quelques actions mises en œuvre en 2024

Quelques actions sectorielles

IMG

- Energie : températures intérieures entre 19°C et 26°C + suivi des consommations par bâtiment + Gestion technique des bâtiments (GTB) pour améliorer le confort d'usage (Seine Ouest, Quadrans, Valin, Rouen, Poitiers, Ajaccio, Nancy) + sources d'énergie décarbonée (réseau chauffage urbain à Lyon, Strasbourg, Nantes, Limoges, Orléans, Dijon, Grenoble,...)
- Mobilité : réduction des véhicules thermiques
- Campus: réemploi mobilier



Evolution du nombre de véhicules par types de carburants 2015-2024

→Evolution du parc : forte baisse du diesel (221 VU sont à motorisations Diesel), forte hausse de l'hybride, légère progression de l'électrique

Nouvelles actions 2025

Quelques actions sectorielles

Programmes + Fabrique + FTVS

- Obtention du label Ecoprod 3 étoiles pour Un si grand soleil
- Poursuite des efforts en vue de la labelliation Ecoprod de nouveaux programmes

Numérique et tech

- Obtention du label Lucie 26000 « numérique responsable »
- Test de modalités plus sobres de captation d'événements sportifs (sur le modèle du Relais de la flamme)
- Renforcer le réemploi du matériel IT
- Lancement de MyITfootprint adapté au bilan carbone des équipements numériques

Achats hors programmes

- Obtention du label « Relations fournisseurs et achats responsables »

IMG

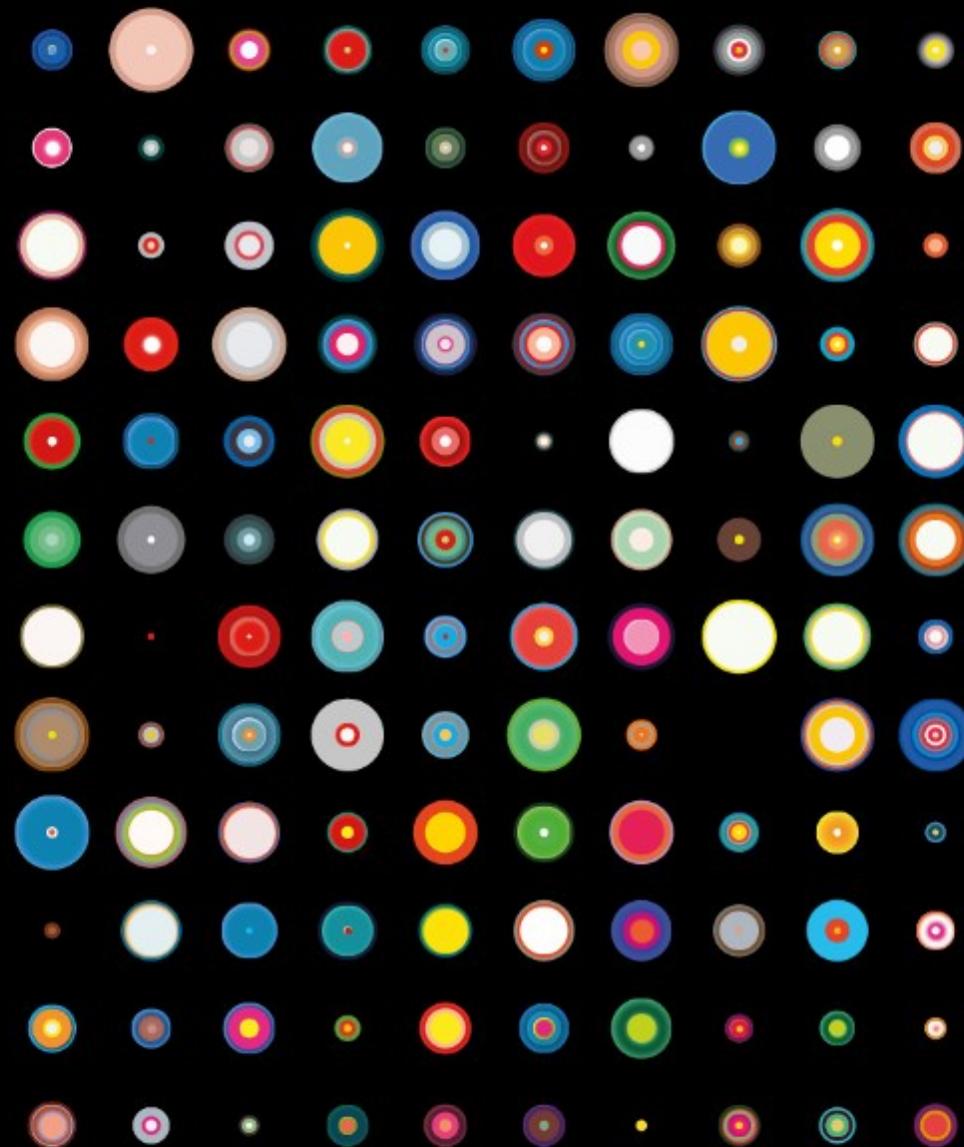
- Labellisation de Vendargues (V Studio) bâtiment durable Occitanie
- Toiture végétalisée + désimperméabilisation + réutilisation de l'eau (Poitiers, Vendargues, Quadrans, Nice, Ajaccio)
- Poursuite de l'électrification de la flotte automobile

Filiales

- FTD: obtention du label Lucie ESG

02

Le bilan carbone de France Télévisions



Un bilan carbone: qu'est-ce que c'est?

Raison d'être d'un bilan carbone/BEGES

Un bilan carbone ou BEGES (bilan des émissions de gaz à effet de serre) mesure les émissions de GES d'une entité.

Outre le fait de donner une « photographie » de nos émissions et de répondre à nos obligations (DPEF puis CSRD notamment), produire un bilan carbone complet et suffisamment fin permet d'identifier nos principales marges de manœuvre pour réduire notre empreinte, directe et indirecte.

Un découpage en 6 catégories

Catégories d'émissions



Aujourd'hui, le BEGES est régi par la norme ISO 14064-1 et organisé en 6 catégories d'émissions (qui correspondent aux anciens scopes 1, 2 et 3)

Les catégories 1 et 2 correspondent aux anciens scopes 1 et 2 et les catégories 3 à 6 correspondent à l'ancien scope 3

Nous sommes tenus de publier tous les 4 ans notre BEGES « complet » - 6 catégories (article L.229-25 du code de l'environnement)

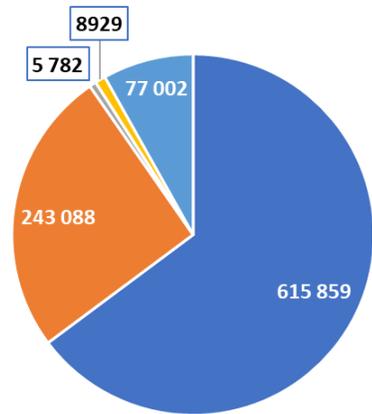
Nous publions aussi tous les ans notre DPEF qui contient notre BEGES sur les catégories 1 et 2 (directive NFRD transposée par les articles L. 225-102-1 et R. 225-104 à R. 225-105-2 du code de commerce)

Retour sur le précédent bilan carbone « complet » de France Télévisions (réalisé en 2023 sur des données 2021)

L'empreinte carbone totale de FTV est d'environ 950 000 tonnes équivalent CO2

Aux bornes du groupe sur les 13 sociétés, 185 implantations, 270 000 m², ≈9000 collaborateurs

Attention: ce bilan carbone ne prend pas en compte les programmes régionaux (métropolitain et ultra marin)



- Diffusion et réception de nos programmes
- Fabrication de nos programmes
- Scope 1 hors programmes
- Scope 2 hors programmes
- Scope 3 hors programmes

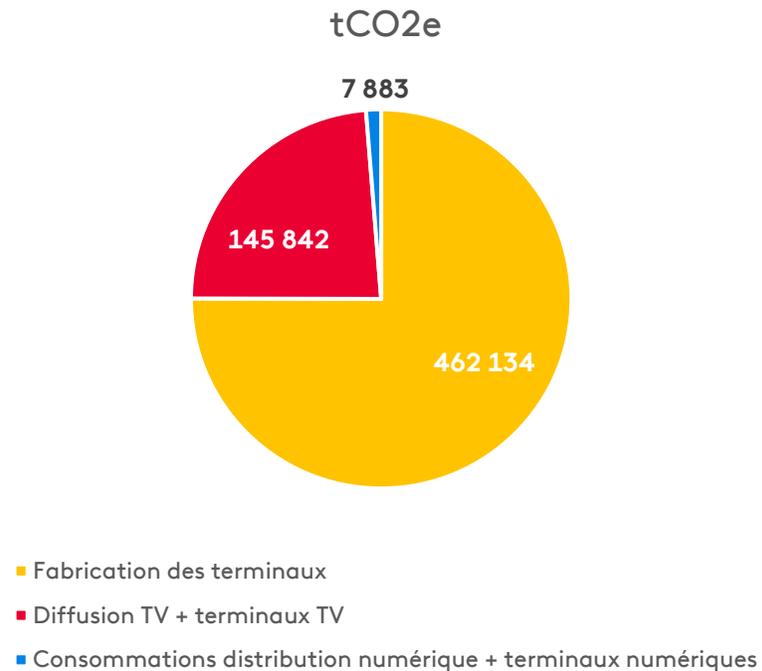
65 % de notre empreinte carbone serait liée à la diffusion et à la consommation de nos contenus audiovisuels
25 % à la fabrication de nos programmes (fabrication interne et achats externes)
10 % à d'autres facteurs (déplacements domicile/travail, consommations énergétiques non liée au cœur de métier de FTV...)

Cependant, France Télévisions n'a réellement de levier d'actions que sur une partie de ce total

- En effet, seuls 0,6% de nos émissions sont des émissions directes (catégorie 1) et 0,9% des émissions indirectes liées à nos consommations énergétiques (catégorie 2).
- Ce qui signifie que 98,5% de notre empreinte carbone est liée aux catégories 3 à 6:
 - sur certaines, nous avons des marges de manœuvre (ex: achats hors programmes, déplacements domicile/travail, déplacements professionnels, éco-production)
 - sur d'autres, presque pas (ex: empreinte carbone de la fabrication des récepteurs qui représente près de 50% de notre empreinte totale... cf slide suivante)

Retour sur le précédent bilan carbone de France Télévisions (réalisé en 2023 sur des données 2021)

**615 859 tonnes équivalent CO2 (65% de nos émissions)
sont liées à la diffusion et à la consommation de nos contenus**



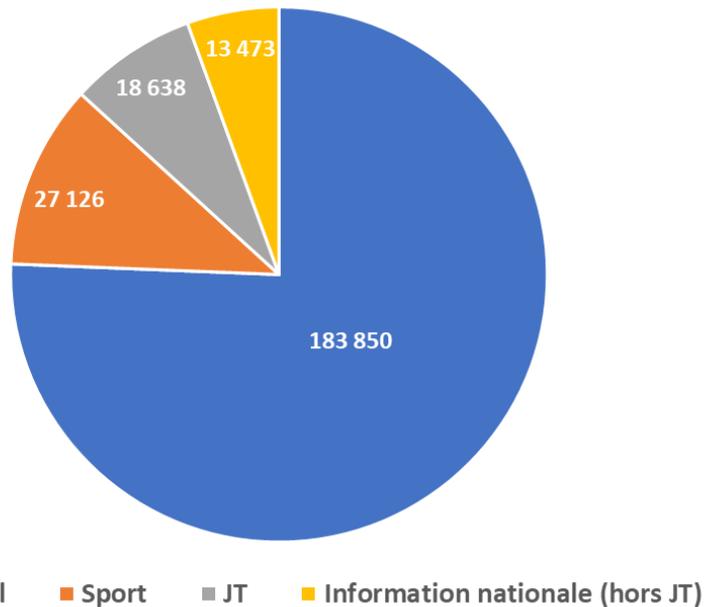
75 % de ce poste s'explique par la fabrication des terminaux

23,7 % par la diffusion et la consommation de contenus sur le téléviseur

1,3 % par la distribution et la consommation de contenus sur les autres écrans que la TV (téléphone, tablette, PC)

Retour sur le précédent bilan carbone de France Télévisions (réalisé en 2023 sur des données 2021)

243 088 tonnes équivalent CO2 (25% de nos émissions)
sont liées à la fabrication de nos programmes (internes + achats)



76% de ce poste s'explique par le programme national
11% par le sport
15% par l'information nationale

Attention:

- Chiffres à prendre avec prudence car extrapolés et non calculés sur la base du réalisé
- Dans ce bilan carbone, le programme régional métropolitain + le programme régional ultra marin n'étaient pas calculés

Retour sur le précédent bilan carbone de France Télévisions (réalisé en 2023 sur des données 2021)

**92 338 tonnes équivalent CO2 (10% de nos émissions)
sont liées à d'autres postes**

54 723 tonnes équivalent CO2 (60% de ce poste) s'expliquent par les achats hors programmes
Le reste est lié à nos autres activités, qu'elles soient exercées par nos filiales (régie publicitaire, distribution...) ou qu'il s'agisse de l'activité de nos fonctions support au siège notamment.

Quels sont nos leviers d'action?

Agir sur l'empreinte carbone de la production de nos programmes:

- déjà, en nous attachant aux programmes que nous fabriquons nous-mêmes ou via FTVS
- ensuite, en jouant un rôle d'impulsion de l'ensemble de la filière

Agir sur l'empreinte carbone de la diffusion de nos programmes et sur notre infrastructure tech:

- en continuant de soutenir la TNT (10 fois moins énergivore que l'OTT et l'IPTV)
- en nous attachant à améliorer la conception de notre plateforme et à limiter l'empreinte de nos serveurs

Agir sur nos achats hors programmes (acheter moins et mieux), sur notre restauration collective et sur nos déplacements + sur les comportements individuels

Notre BEGES 2024

En 2024, nous avons émis 12 801 tCO2e

Il s'agit d'un BEGES sur les catégories 1 et 2 (qui a été intégré à la DPEF de France Télévisions)

BEGES Scopes 1 et 2 (tCO2e)					
	2022	2023	Variation	2024	Variation
	<i>Périmètre Groupe</i>	<i>Périmètre Groupe</i>	<i>2023-2022</i>	<i>Périmètre Groupe</i>	<i>2024-2023</i>
Electricité	8 350	7 930	-5,0%	7 964	+0,4%
Gaz	1 749	1 261	-27,9%	1 164	-7,7%
Fuel	131	84	-36,1%	141	+68,2%
Chaleur	164	245	+49,1%	505	+106,4%
Fuites frigorigènes	565	669	+18,4%	523	-21,8%
Carburant - Essence	1 273	1 446	+13,6%	1 630	+12,7%
Carburant - Diesel	1 289	996	-22,7%	875	-12,2%
Total par type de donnée	13 521	12 631	-6,6%	12 801	+1,3%
Scope 1	5 007	4 456	-11,0%	4 333	-2,8%
Scope 2	8 514	8 175	-4,0%	8 468	+3,6%
Total par Scopes	13 521	12 631	-6,6%	12 801	+1,3%

Campus

Notre BEGES 2024

En 2024, nous avons émis 12 801 tCO₂e

Il s'agit d'un BEGES sur les catégories 1 et 2 (qui a été intégré à la DPEF de France Télévisions)

Une réduction de -2,8% sur le scope 1 mais une augmentation de +3,6% sur le scope 2 vs 2023 qui s'explique par :

- **des évolutions de périmètre:** le projet Campus a impliqué de nombreux déménagements avec, temporairement, un nombre plus important de sites immobiliers (pendant des périodes transitoires, coexistaient des sites ayant vocation à être abandonnés et des nouveaux sites).
- **le mix énergétique retenu par l'ADEME était plus carboné:** pour convertir nos consommations énergétiques en tCO₂e, nous multiplions nos consommations par un « facteur d'émission » qui transforme automatiquement des GWh en tCO₂e. Or, le mix 2023 retenu par l'ADEME pour le calcul 2024 était plus carboné (car, en 2023, la production d'électricité a davantage reposé qu'à l'accoutumée sur des centrales à charbon et moins sur le nucléaire)
- **en neutralisant ces facteurs, l'empreinte carbone de France Télévisions serait en baisse de 1,9%.**
- **il faut également relativiser ce chiffre du fait de la circonstance exceptionnelle qu'ont constitué les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.** Ces derniers ont en effet induit une activité directe plus importante (et donc une empreinte carbone scope 1 et 2 plus importante) que si nous avions diffusé nos programmes habituels. En effet, une large part de notre grille habituelle est composée de programmes achetés auprès de producteurs indépendants, dont l'empreinte carbone relève de l'ancien scope 3 (catégories 3 à 6) et n'est pas prise en compte dans le BEGES annuel de France Télévisions (qui ne porte que sur les catégories 1 et 2).

02

En cours: CSRD, plan de transition écologique



Qu'est-ce que la CSRD?

- Une **directive européenne de 2022** sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (« corporate sustainability reporting directive » - CSRD)
- La directive CSRD a été **transposée en droit français par une ordonnance** en décembre 2023
- Pour toutes les entreprises de **+ de 500 salariés** et de **+ de 50 M€ de chiffre d'affaires**
- Des **sanctions importantes** en cas de non mise en œuvre: si le rapport de durabilité n'est pas certifié, le dirigeant de l'entreprise risque une amende de 30k€ et une peine d'emprisonnement de 2 ans
- **Quelles sont nos obligations?** Publier chaque année un **rapport de durabilité** (qui est transmis sur une plateforme européenne + annexé au rapport de gestion). Ce rapport va se substituer à la déclaration de performance extra financière, qui disparaîtra. Il indiquera les principaux enjeux de France Télévisions en matière de RSE, leur importance et la manière dont on y répond/dont on compte y répondre. Il concernera FTV et ses filiales.



50 000

Entreprises
européennes
concernées à
terme



70%

Du CA de
l'ensemble des
entreprises
européennes



12

Normes
transversales et
thématiques

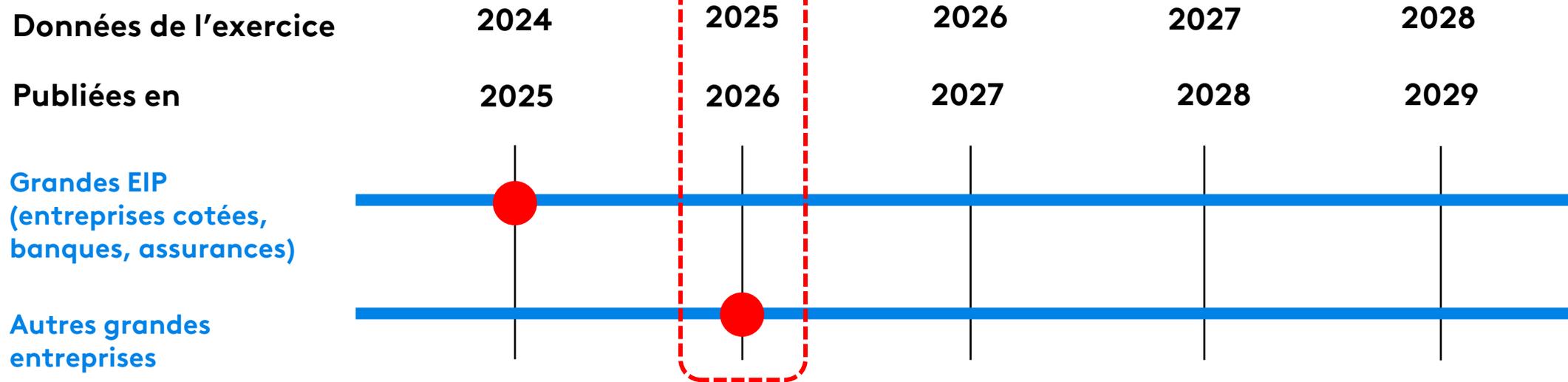


1 200

Points de
données

Calendrier : une introduction progressive dès l'exercice 2024

france•tv



► Une concurrence plus mature sur le sujet qui communiquera avec un an d'avance par rapport à France Télévisions :



vivendi



La CSRD: comment ça marche? (1/3)

Etape 1: l'analyse de double matérialité

Quels sont les enjeux de FTV en matière de RSE?

Il y a trois familles d'enjeux: environnementaux, sociétaux et de gouvernance; chacune pouvant être déclinée en une variété d'enjeux

Exemples : garantir le pluralisme (sociétal), réduire son empreinte carbone (environnement), s'assurer des bonnes conditions de travail de nos équipes (gouvernance)...

Ces enjeux sont-ils à considérer comme importants?

Pour déterminer si un enjeu est important (« matériel » pour la CSRD), il faut déterminer:

- **sa matérialité d'impact:** ai-je un impact (positif ou négatif) sur cet enjeu?
- **sa matérialité financière:** cet enjeu est-il un risque ou une opportunité pour l'économie de l'entreprise?

Pour coter les enjeux du point de vue de la matérialité dite « d'impact », il faut prendre en compte:

- leur niveau de gravité (Le risque est-il important? Couvre-t-il un périmètre large ou étroit? A-t-il un caractère irrémédiable?)
- leur occurrence

Pour coter les enjeux du point de vue financier, il faut prendre en compte:

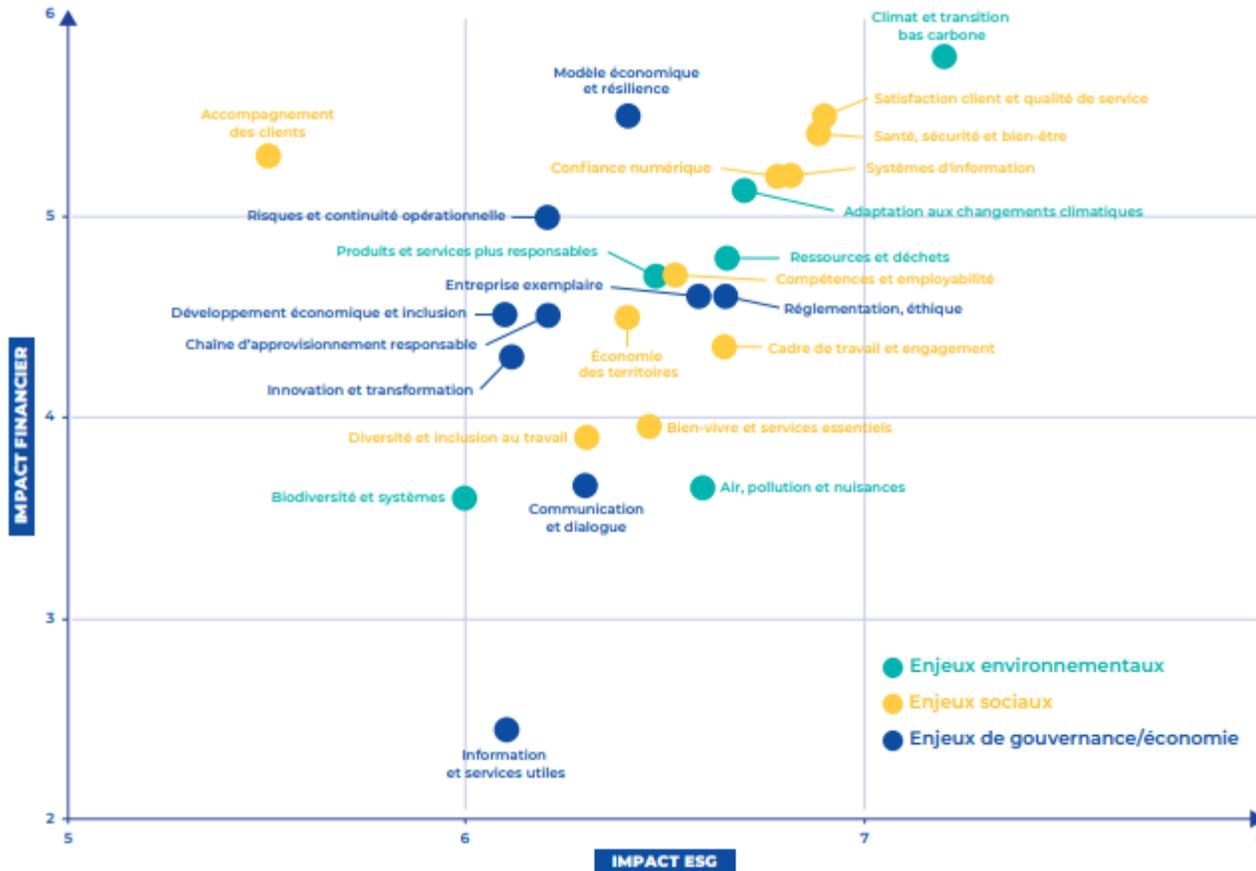
- leur niveau de gravité (sur le CA, le résultat opérationnel, l'image de l'entreprise, le commercial ex: risque de perte de clients, l'opérationnel ex: perturbation opérationnelle et le risque juridique par exemple de pénalités ou de poursuites);
- leur occurrence (ex: risque qui se concrétisera à court terme, à moyen terme, qui pourrait se concrétiser dans le futur ou pas...)

La CSRD: comment ça marche? (2/3)

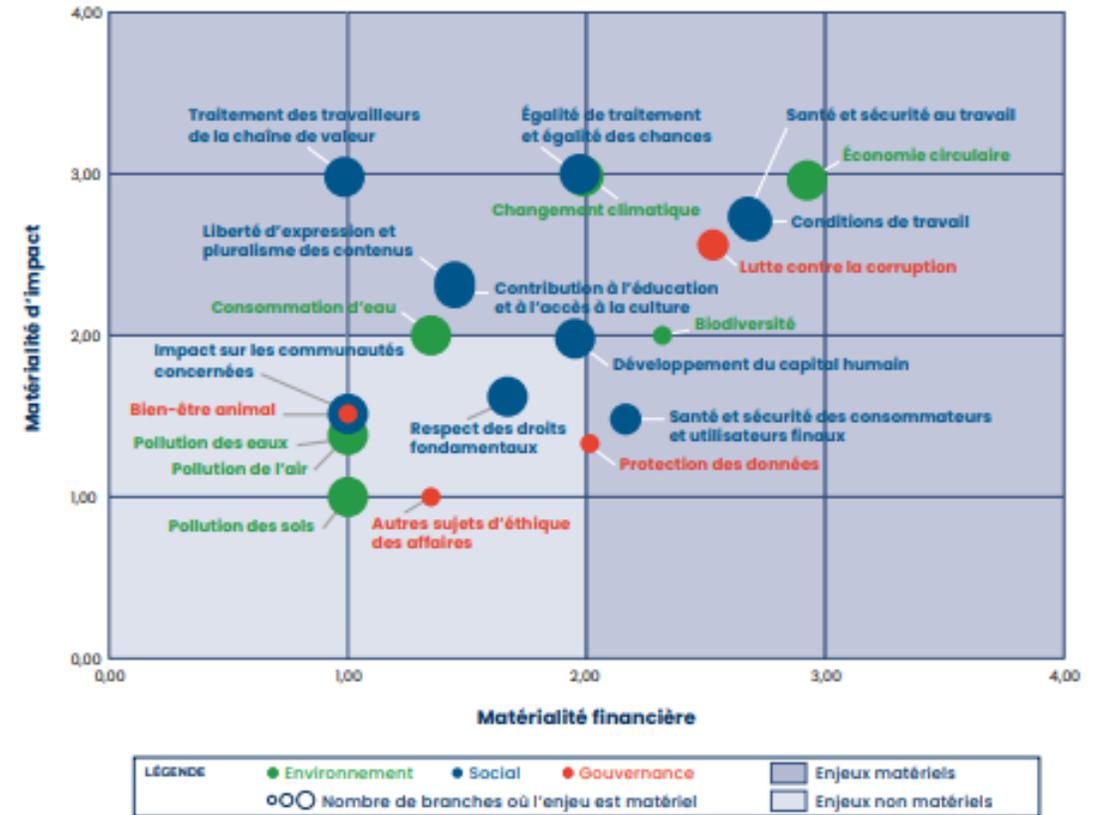
Etape 2: la matrice de double matérialité

On positionne tous ces enjeux, assortis de leur cotation, sur une matrice

Matrice de double matérialité



Matrice de double matérialité de Lagardère



La CSRD: comment ça marche? (3/3)

Etape 3: le rapport de durabilité

On identifie, parmi tous nos enjeux, lesquels sont « matériels » (les + importants)

Pour cela, il nous faudra nous doter d'une échelle de gravité adaptée à notre secteur et à notre activité en définissant le seuil en impact et en financier au-delà duquel il y a matérialité

Chaque enjeu « matériel » induit des points de données à renseigner

Chaque point de donnée est lié à une ou plusieurs exigences de reporting (ex: produire la stratégie de France Télévisions en matière de traitement de tel ou tel type de déchet ; transmettre notre bilan carbone en scopes 1, 2 et 3 ; indiquer de quelle manière nous agissons pour réduire les écarts de rémunération H/F...)

Notre rapport de durabilité est la somme de nos réponses à tous ces points de données.

Tous les points de données portent-ils sur des obligations nouvelles?

Non, une partie de ces exigences de reporting est déjà mise en place (DPEF, COM, cahier des charges, contrat climat conclu avec l'ARCOM...).

Lorsque nous saurons quels points de données nous sont applicables, nous réaliserons une « gap analysis » afin d'identifier l'écart entre nos exigences de reporting actuelles et les exigences issues de la CSRD

21 enjeux identifiés pour France Télévisions

Environnement

- Adapter nos activités aux évolutions climatiques
- Réduire notre empreinte carbone
- Limiter notre impact sur la pollution et préserver la biodiversité
- Réduire nos consommations d'eau et protéger les ressources marines
- Réduire nos déchets et développer l'économie circulaire, en particulier sur les tournages

france•tv

Social

- **Thème RH**
 - Assurer de bonnes conditions de travail à nos équipes et un dialogue social de qualité
 - Protéger nos équipes (santé, sécurité)
 - Mettre en œuvre une politique d'entreprise égalitaire et non discriminatoire
- **Thème offre de programmes**
 - Diffuser une information de confiance et pluraliste
 - Parler à tous les Français (offre diversifiée)
 - Représenter la société dans nos programmes
 - Être un média de proximité
 - Proposer des programmes mettant en avant l'environnement et les grands sujets de société
- **Thème inclusion/protection de nos téléspectateurs**
 - Permettre à chacun de pouvoir accéder à nos programmes (sous-titrage, AD, LSF...)
 - Garantir la continuité de diffusion de nos chaînes et protéger nos infrastructures (cyber attaques...)
 - Protéger nos téléspectateurs (données personnelles, jeunes publics...)
 - Être un acteur de la publicité responsable

Gouvernance

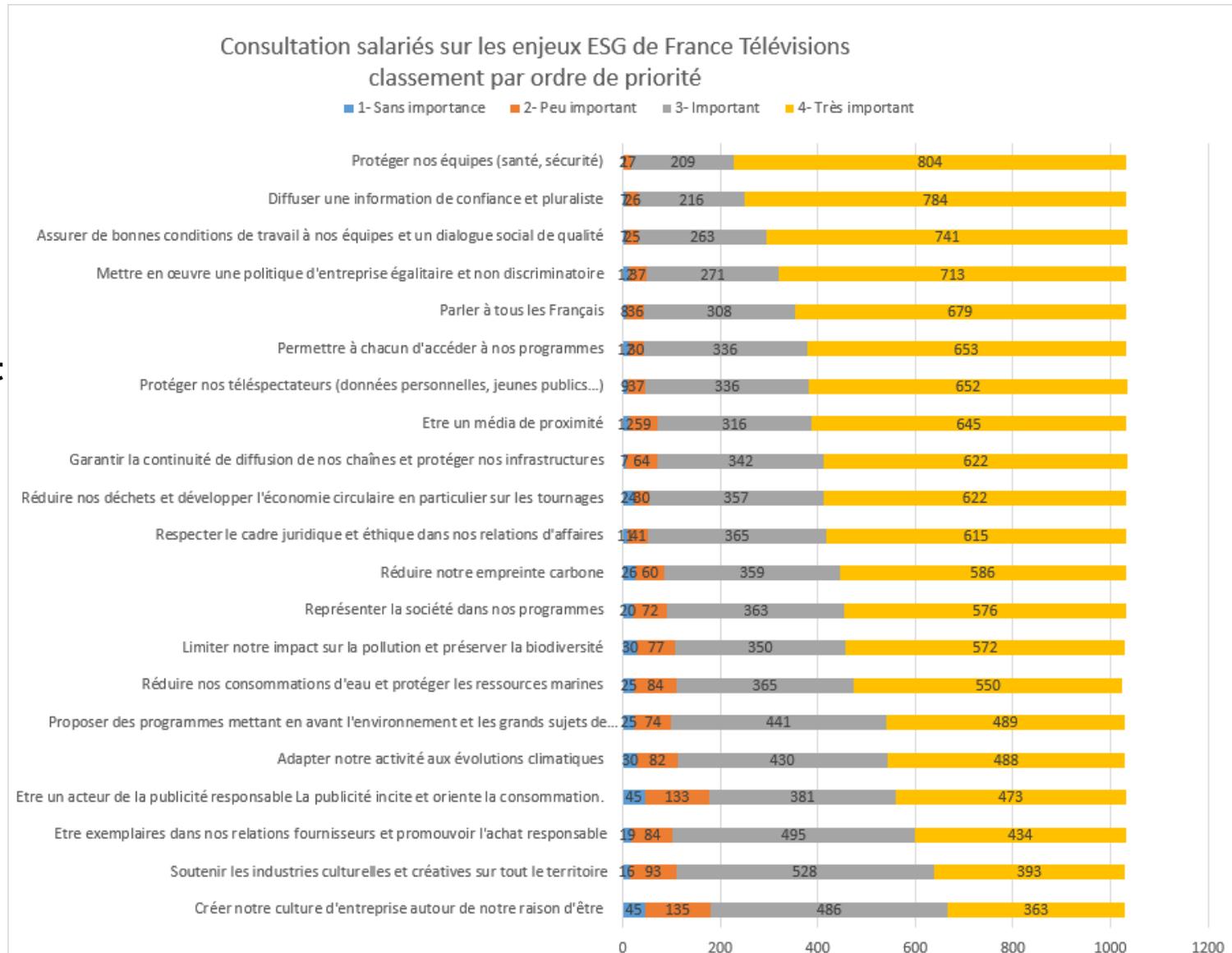
- Soutenir les industries culturelles et créatives sur tout le territoire
- Être exemplaires dans nos relations fournisseurs et promouvoir l'achat responsable
- Respecter le cadre juridique et éthique dans nos relations d'affaires
- Créer notre culture d'entreprise autour de notre raison d'être (« permettre à chacun de se construire librement et à tous d'imaginer un horizon commun »)

Résultats de la consultation interne (14 au 29 novembre)

1039 répondants (10,42% de participation)

- De manière générale, tous les enjeux sont considérés, par la quasi-totalité des répondants comme importants ou très importants
- Les enjeux RH + certains enjeux liés aux missions de service public de France Télévisions (information, rassembler les Français, proximité...) ressortent très haut
- A l'inverse, les enjeux environnementaux apparaissent plus bas dans le classement et dans un ordre parfois surprenant (la réduction des déchets avant celle de notre empreinte carbone et bien avant l'adaptation au changement climatique)
- Les enjeux économiques sont jugés importants (soutien aux ICC, exemplarité dans les relations fournisseurs...) mais, moins que tous les autres

france.tv



Rétroplanning

D'ici fin T1 2025

- Avoir terminé le travail de cotation des enjeux
- Démarrer l'intégration de SAMI (notre outil bilan carbone) dans l'entreprise
- Avoir formé Comité d'audit et Comité RSE + CODIR à la CSRD

D'ici fin T2 2025

- Formation des référents RSE de chaque direction au reporting CSRD
- Disposer de notre matrice de double matérialité validée par le Comité RSE et le Comité d'audit de FTV puis par le CA
- Avoir transformé les enjeux « matériels » pour FTV en normes ESRS et en points de données
- « Gap analysis »

T3 et T4 2025

- Construction avec les référents (appuyés des équipes métiers) des indicateurs manquants ou adaptation à la CSRD des indicateurs existants – enjeux financiers et RH notamment
- Formation des référents « bilan carbone » à l'outil SAMI
- Collecte des données de reporting : T3 et T4 2025
- Rédaction de la partie quali du rapport de durabilité (descriptif des plans d'action...)
- Bilan carbone FTV: T4 2025
- Module e-learning CSRD pour tous les personnels

D'ici fin T1 2026

- Finaliser la rédaction du rapport de durabilité

Construction du prochain plan de transition écologique annexé à la CSRD

Un prochain plan de transition écologique à construire

Ce plan documentera:

- **La trajectoire actualisée de réduction de l’empreinte carbone du groupe à court et moyen terme alignée avec les objectifs de l’Accord de Paris** (contenir le réchauffement climatique sous les +2°C); aujourd’hui notre trajectoire est de -42 % d’émissions sur les catégories 1 et 2 en 2030 vs 2010
- **Le plan d’actions pour y parvenir.** Les grands axes seront, globalement, ceux listés dans la slide 10 dans la rubrique « leviers d’action »

Une volonté d’associer tous les secteurs de l’entreprise

Une convention citoyenne interne à France Télévisions sur le climat sera lancée dans les prochaines semaines

- **Pour formuler des propositions qui seront instruites lors de la construction du plan de transition écologique**
- **Pour embarquer tous les périmètres de l’entreprise dans cette transformation**